

Etape 1



Référendum d'initiative partagée

- Accueil
- En savoir plus sur le RIP
- Déposer un soutien
- Consultation des soutiens déposés
- Réclamations
- Recours
- Tutoriel

Propositions de loi référendaire ouvertes au soutien

Les propositions de loi référendaire que vous pouvez soutenir

Proposition de loi	Numéro de la proposition de loi	Date d'ouverture de la période de dépôt des soutiens	Date de clôture de la période de dépôt des soutiens
Proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris	2019-572	13/06/2019	12/03/2020

[Retour](#) [Soutenir des Initiatives](#) ← **Cliquer ici**

Imprimer cette page

Etape 2



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Référendum d'initiative partagée

- Accueil
- En savoir plus sur le RIP
- Déposer un soutien
- Consultation des soutiens déposés
- Réclamations
- Recours
- Tutoriel

Déposer un soutien à une proposition de loi référendaire

Propositions de loi référendaire pouvant actuellement faire l'objet de soutiens déposés par les électeurs

Les propositions de loi référendaire suivantes sont en cours de collecte de soutiens.

Vous pouvez consulter le contenu des propositions de loi référendaire en cliquant sur leur intitulé ou directement sélectionner les propositions de loi référendaire que vous souhaitez soutenir en cochant la(les) case(s) sous l'intitulé « Je soutiens » et cliquer sur "Suivant"

Proposition de loi	Date d'ouverture	Date de clôture	Je soutiens
Proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris	13/06/2019	12/03/2020	<input checked="" type="checkbox"/>

Retour **Suivant**

1/ Cliquer ici

2/ Cliquer sur suivant

Etape 3

Remplir le formulaire



Référendum d'initiative partagée

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- Accueil
- En savoir plus sur le RIP
- Déposer un soutien
- Consultation des soutiens déposés
- Réclamations
- Recours
- Tutoriel

Formulaire de soutien

Pour continuer, il faudra vous munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).
Si vous ne disposez ni d'une carte nationale d'identité ni d'un passeport, vous devez déposer votre soutien sur un formulaire papier au guichet de la commune la plus peuplée du canton, d'une circonscription administrative équivalente ou du consulat. Pour connaître les communes, circonscriptions administratives équivalentes et consulats concernés et prendre connaissance des modalités de dépôt des soutiens sur un formulaire papier, veuillez cliquer au lien [suivant](#).

A quel endroit votez-vous ? *
 en France
 à l'étranger

Département/collectivité d'outre-mer de vote *

Recherchez votre commune de vote (exemple : sainte-cécile-les-vignes) *

Quel est votre nom ? *

Etape 3 (suite)

Suite du formulaire à remplir

Quel est votre nom ? *

Indiquez le nom tel qu'il est écrit sur l'acte d'état civil avec les accents, cédilles, tirets et double-tirets : le nom de naissance ou le nom rectifié après décision du tribunal.

Je n'ai pas de prénom

Quels sont vos prénoms ?

Tous les prénoms de l'acte de naissance doivent être saisis (séparés par des espaces).

Quel est votre sexe ? *

- Féminin
- Masculin

Date naissance

Pays de naissance *

Département/collectivité d'outre-mer de naissance *

Commune de naissance *

La liste des soutiens apportés à une proposition de loi peut être consultée par toute personne.

A l'issue d'un délai de deux mois à compter de la publication au Journal officiel de la décision du Conseil constitutionnel déclarant si la proposition de loi a obtenu le soutien d'au moins un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales, les données collectées dans le cadre des opérations de recueil des soutiens sont détruites.

Précédent

Annuler

Suivant



Cliquer sur Suivant

Etape 4

Attention : il faut se munir de sa pièce d'identité ou de son passeport

Formulaire de soutien

Pour faciliter votre démarche, vous pouvez prendre connaissance des bulles d'aide en plaçant la souris sur la case à remplir

* : champ obligatoire

Type d'identité ? *

Carte Nationale d'Identité Passeport

Si vous n'avez ni CNI ni passeport, vous ne pouvez apporter votre soutien qu'en renseignant le [formulaire](#) et en le déposant à la [mairie la plus peuplée de votre canton](#).

Numéro de carte nationale d'identité *

Date de délivrance de la Carte Nationale d'identité ou du passeport *

Département de délivrance de la Carte Nationale d'identité ou du passeport *

Adresse e-mail *

Valider après avoir renseigné les champs ci-dessus

Etape 5

Dernière étape avant la validation définitive

Confirmation du soutien de la proposition de loi référendaire

Êtes-vous certain de vouloir soutenir cette proposition de loi référendaire ?

Conformément à la loi organique du 6 décembre 2013, une fois votre soutien envoyé, il ne sera plus possible de le retirer. Il vous est rappelé que la liste des soutiens apportés à une proposition de loi peut être consultée par toute personne.

En revanche, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous pouvez exercer votre droit d'accès, de modification et de rectification de ces données sur le site internet <http://www.interieur.gouv.fr/> ou par courrier à Ministre de l'intérieur – Place Beauvau – 75008 Paris.



Saisir les caractères figurant dans l'image ci-dessus

1/ Recopier les caractères ici

Oui, confirmer mon soutien

2/ Valider le soutien

Annuler

Modifier

Message de confirmation



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Référendum d'initiative partagée

[Accueil](#) [En savoir plus sur le RIP](#) [Déposer un soutien](#) [Consultation des soutiens déposés](#) [Réclamations](#) [Recours](#) [Tutoriel](#)

Votre soutien a bien été pris en compte!

Vous trouverez ci-dessous le numéro de récépissé correspondant à votre soutien.

Veillez noter et conserver ce numéro.

Il vous sera nécessaire pour consulter l'état de votre soutien et **indispensable** pour déposer une réclamation si votre soutien n'a pas été pris en compte dans la liste publique des soutiens au terme du délai de cinq jours ([sept jours selon certaines conditions](#)) dont dispose le ministère de l'intérieur pour valider ou rejeter votre soutien.

ATTENTION : Aucune confirmation de prise en compte de votre soutien dans la liste publique ne vous sera envoyée. Vous pouvez procéder personnellement à cette vérification en consultant la liste publique des soutiens ou en utilisant la fonction de recherche prévue à cet effet au terme du délai de cinq ou sept jours selon les cas, et jusqu'à dix jours au-delà de la fin de la période de recueil des soutiens.

Date de génération : 13/06/2019 16:57:50

[Télécharger le récépissé en pdf](#)

Numéro de la proposition de loi

Proposition de loi

Récépissé

2019-572

Proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris

3LPXQ-2TXUT-M11NN-574D3